

BASES DES ASSURANCES DE PERSONNES

Connaître les règles fondamentales applicables aux assurances de personnes

Présentiel - Niveau Initiation



PROGRAMME DE LA FORMATION

1. Introduction

Classification européenne de l'assurance
Assurances vie et non vie
Marché des assurances de personnes en France

2. Différents types de contrats

Contrats individuels (santé, prévoyance, épargne retraite)
Contrats collectifs (santé, prévoyance, épargne retraite)

3. Fonctions économiques des assurances de personnes

Protection de l'intégrité physique
Protection des revenus
Protection du patrimoine

4. Bases techniques des assurances de personnes

Gestion des primes
Par répartition
Par capitalisation
Gestion des prestations

Principe indemnitaire
Principe forfaitaire
Tables statistiques
Décès, invalidité, incapacité
Espérance de vie

5. Environnement juridique des assurances de personnes

Incidences de la situation matrimoniale du souscripteur
Détermination et droits du bénéficiaire du contrat
Impacts des dernières évolutions réglementaires

6. Bases fiscales des contrats d'assurances de personnes

Fiscalité des contrats individuels
Fiscalité des contrats collectifs

REF : ABAP
DOMAINE : Fondamentaux de l'assurance
DURÉE : 14 heures
MODALITÉ : Présentiel
NIVEAU : Initiation
FORMATEUR : Expert du domaine ayant une véritable pratique terrain

PUBLIC : tous nouveaux collaborateurs des sociétés d'assurances

OBJECTIFS OPÉRATIONNELS :
connaître les différentes catégories de contrats en assurances de personnes
comprendre les différentes fonctions des assurances de personnes
retenir les bases techniques, juridiques et fiscales de ces assurances

PRÉREQUIS :

aucun

PRIX :

840 euros HT déjeuner offert

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

- Réalisation de cas pratiques
- Exposés à partir d'un diaporama
- Échanges d'expériences
- Evaluation des acquis de la formation par le biais de QCM et/ou d'exercices pratiques
- Questionnaire de satisfaction à chaud complété par chacun à l'issue du stage
- Questionnaire d'évaluation à froid complété par chacun entre 2 et 3 mois après le stage
- Exposés suivis de questions-réponses et d'échanges avec les participants

REMARQUES

Pour toute question d'ordre logistique, votre interlocutrice se tient à votre disposition : Joséphine MERCIER,

inter@af2a.com

Pour toute question d'ordre pédagogique, vous pourrez recontacter votre formateur pendant 2 mois via cette adresse

email : formateur@af2a.com pour lui poser une question portant sur le contenu de votre formation

PROCHAINES FORMATIONS

DATE	VILLE
22 ET 23 JANVIER 2019	PARIS
21 ET 22 MAI 2019	PARIS
17 ET 18 SEPTEMBRE 2019	PARIS
14 ET 15 NOVEMBRE 2019	PARIS

